Interrogation de Philosophie

- 1. Les deux manières de comprendre les relations entre Dieu et le bien sont :
 - Dieu décide du bien, c'est-à-dire que quelque chose est bien parce que cela plaît à Dieu, ce qui voudrait dire qu'il existe un bien objectif.
 - Dieu découvre le bien, c'est-à-dire que quelque chose plaît à Dieu parce que c'est bien, ce qui voudrait dire que Dieu n'est pas tout-puissant.
- 2. Pour Sartre, l'action est valable si elle n'est pas faite pour une cause extérieure. Par exemple, si je fais quelque chose et que je dis « je l'ai fait parce que sinon ... », l'action n'est pas valable. En revanche, si je dis « je l'ai fait parce que j'avais envie », alors l'action est valable.
- 3. Selon Kant, pour vérifier que la maxime de mon action a une valeur morale, il faut se demander si j'aimerai que cette maxime soit universelle. Si cette maxime peut être universelle, alors mon action a une valeur morale. Sinon, alors elle n'en a pas. Prenons un exemple :

Je suis dans une situation délicate où la seule façon de m'en sortir est de faire une promesse. Mais je choisis de ne pas tenir cette promesse.

Si tout le monde pouvait faire des promesses sans les tenir, alors les promesses perdraient leurs valeurs, et personne ne pourraient croire en ces promesses. Et dans ma situation, ma promesse ne pourrait pas me sauver.

Donc le fait de ne pas tenir une promesse est une action immorale.

Selon Kant, il ne faut pas tenir compte des conséquences pour que mon action soit morale. C'est la différence entre les actions faites par devoir et les actions faites conformément au devoir.

- Qu'elles soient par devoir signifie que l'on a agit parce que le devoir l'a voulu.
- Qu'elles soient conformément au devoir signifie que même si le devoir ne l'avait pas voulu, on aurait quand même fait cette action.

Pour Kant, une action est morale quand elle faite par devoir, même si c'est une bonne action. Parce que la cause de cette bonne action peut très bien être mauvaise.

Par exemple, quand un homme sauve un autre homme, il pourrait très bien l'avoir fait pour qu'il lui soit redevable.

GARNIER Thomas TS3

4. Pour Aristote,

- Le bien réel est un bien universel et objectif.
- Le bien apparent est un bien qui semble être un bien réel, alors qu'il n'est que subjectif. Quand l'homme fait une action ou un choix, l'objet du choix est souvent voire toujours le bien réel. Cependant, ce bien qu'il pense réel est en fait très souvent un bien apparent.

5. Chez Pascal, il y a deux grandeurs :

- Les grandeurs naturelles, qui sont des grandeurs réelles, des grandeurs que personne ne peut nous retirer
- Les grandeurs d'établissements, qui sont des grandeurs créées par l'Homme. Si quelqu'un est doté d'une grandeur d'établissement, les autres peuvent très bien décider de lui retirer cette grandeur.

Un exemple pour concrétiser :

Il y a un homme grand, fort, et altruiste. Il accomplit des choses qui attisent la reconnaissance du peuple. Le peuple décide alors de le déclarer roi.

Les qualités qui ont fait de lui un roi sont des grandeurs naturelles.

Personne ne peut les lui retirer.

Mais le statut de roi est une grandeur d'établissement.

Le peuple aurait très bien pu décider de ne pas le déclarer roi.